

# PROCES-VERBAL

## de la séance du conseil municipal de GORZE

### du 1<sup>er</sup> octobre 2018

Nombre de conseillers : en exercice : 15  
présents : 11  
votants : 12

Date d'affichage :  
Date de réception  
en Préfecture :

Le lundi premier octobre deux mil dix-huit à vingt heures, sur convocation en date du 25 septembre 2018, s'est réuni en mairie le conseil municipal de la commune de Gorze.

**Présents** : LEVEE Frédéric, maire,

SASSU Patrick, GIACOMAZZI Marion, GUERNIER Christian et BONNIN Valérie, adjoints,  
SCHALON Marie-Claire, DELHAY Jean-Paul, HENTINGER Mathieu, HAWNER Denis,  
FLEURY Thierry, BORHOVEN Jean-Luc, conseillers municipaux formant la majorité des  
membres en exercice.

**Excusés** : OMHOVER-SIGGUT Anne, LOZANO Sylvie, RICH Sophie (procuration à LEVEE Frédéric),  
MARCHAND Alexandre.

**Secrétaire de séance** : SASSU Patrick.

#### 1 – Convention droit de passage ONF

Le conseil municipal,

Après avoir exposé la convention de droit de passage ONF,

Après en avoir délibéré,

Autorise, à l'unanimité, le maire à signer la convention se rapportant aux pistes forestières.

#### 2 - Demande de subvention AMITER

Le conseil municipal,

Vu le devis d'aménagement de la rue du commerce d'un montant de 93821 euros,

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, de demander une subvention départementale au taux de 50 % dans le cadre du programme AMITER 2015-2020, en vue de la réalisation de la rue du commerce.

Le solde de la dépense sera financé par les fonds libres du budget.

#### 3 – Motion de censure EPDS

Le conseil municipal,

Après avoir exposé la motion de censure concernant la délocalisation à Ars-Sur-Moselle d'une annexe de l'EPDS de Gorze,

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, d'envoyer la motion de censure à qui de droit avec l'option numéro 3 – restructuration du bâtiment 5.

#### 4 – ONF – Etat de prévision des coupes 2019

Le conseil municipal,

Vu le programme des travaux d'exploitation - état de prévision des coupes dressé le 26 juillet 2018 par l'Office nationale des forêts de Metz, en conformité du plan de gestion ONF de la commune de Gorze,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité, l'état de prévision des coupes – travaux d'exploitation à réaliser en forêt communale au cours de l'exercice 2019,

Autorise à l'unanimité, monsieur le Maire à signer les devis et l'état de prévision des coupes.

Prochain conseil municipal le 29 octobre 2018 à 20h00.

Gorze, le 3 octobre 2018

Le Maire



*FL*  
Frédéric LEVEE